

**MAIRIE DE SEUGY**  
**COMPT E R E N D U**  
**REUNION CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 7 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques ALATI, Maire.

**PRESENTS** : Messieurs Jacques ALATI, Philippe BLANCHARD, Patrick GAUGAIN, Patrick VINCENT.  
Mesdames Angèle BACCAN, Valérie JEOFFROY, Corinne LECHOPIER, Annick ODELIN, Marie Laure SAVY, Evelyne Van HAECKE

**ABSENTS** : Patrice LECLAIRE donne pouvoir à Jacques ALATI, Jorge De SOUSA donne pouvoir à Marie-Laure SAVY, Vincent PASQUET donne pouvoir à Valérie JEOFFROY, Michel CAHOUR donne pouvoir à Philippe BLANCHARD

**SECRETAIRE** : Marie Laure SAVY

Nombre de membres en exercice : 14

Date de la convocation : 22 Septembre 2022

**Ouverture de la séance à 20h35**

A l'ouverture de la séance, le Maire demande un ajout à l'ordre du jour : Présentation du rapport d'activités CIAS pour l'année 2021 qui a été présenté le mercredi 5 octobre lors de la réunion du Conseil d'Administration du CIAS. Accepté à l'unanimité.

**APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022**

Approuvé à l'unanimité

**PORTER A CONNAISSANCE DU MAIRE**

\*Ferme VAN HAECKE : la ferme est vendue, le PLU va être changé, prochaine présentation du projet pour les deux petits immeubles + les 10 maisons qui seront construites à l'arrière. Des places de parking seront récupérées par la mairie, ainsi qu'un local commercial, que la mairie affectera certainement à un usage médical.

\*Implantation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking place Lecoq, posées gratuitement par le syndicat départemental d'énergies du val d'Oise SDEVO (ex SMDEGTVO).

\*Suppression des deux boîtes aux lettres (arrêt de bus rue de Luzarches et place de l'école) pour remplacement par une boîte aux lettres de plus grande taille place Lecoq.

\*Nouvelle implantation de 3 caméras de vidéosurveillance par l'intercommunalité :

La première à l'angle de la rue de Royaumont et de la rue de Giez.

La seconde ruelle Eluy pour visionner la ruelle Eluy, le jardin des millepattes et l'arrière de l'école.

La dernière place de l'école pour visionner la place de l'école et la médiathèque.

\*Date de fermeture du terrain de tennis le dimanche 30 octobre au soir.

\*Suite aux instructions gouvernementales, modification des heures d'éclairage public. Arrêt de 23h à 5h du matin (au lieu de minuit auparavant).

\*Illuminations de Noël : suite aux recommandations gouvernementales, la commune posera des illuminations uniquement à la mairie, à la médiathèque et à la Chapelle Notre Dame de Bon secours

\*Ouverture de la crèche : deux places de stationnement sont disponibles pour la dépose et la reprise des enfants aux heures d'ouverture. Des dispositifs pour empêcher le stationnement des riverains dans la journée ont été mis en place. Ouverture de la crèche jeudi 13 octobre 2022.

\* Chemin des Rouliers : un courrier va être adressé à l'ASL Hameau de l'Arbalétrier qui est propriétaire du talus qui longe le chemin des rouliers afin de leur demander d'élaguer les arbres dont les branches dépassent sur la chaussée.

### **DEMISSION DU PREMIER ADJOINT**

Le maire informe du départ de Patrice LECLAIRE, 1<sup>er</sup> adjoint au 31 décembre 2022.

Conformément aux dispositions légales, les postes seront redistribués lors d'un prochain conseil municipal, après le départ de Monsieur LECLAIRE.

Monsieur GAUGAIN interpelle Monsieur le Maire Jacques ALATI et Madame SAVY sur des courriels qu'ils ont adressés au conseil municipal le 29 mars 2022 pour Monsieur ALATI et le 4 avril 2022 pour Madame SAVY. Dans ces courriels, ils informaient de leur décision de démissionner suite aux remarques et critiques répétées de Monsieur GAUGAIN. Suite aux demandes de plusieurs conseillers s'opposant à cette décision, Mr le Maire et Mme SAVY ont été reçus par le sous-préfet du Val d'Oise en date du 6 avril 2022 pour lui exposer le problème rencontré sur la commune et les conditions compliquées d'exercice du conseil municipal. Le sous-préfet leur a déconseillé de démissionner pour éviter la mise sous tutelle de la commune. Une majorité de conseillers (10 sur 14 élus) ont remis leur lettre de démission en solidarité au maire au cas où celui-ci maintiendrait sa démission. Suite à cet entretien avec le sous-préfet, et à une réunion (le 11 avril 2022) avec les membres du conseil municipal hormis Monsieur GAUGAIN, Monsieur ALATI et Madame SAVY ont annoncé oralement leur décision de rester en poste. Tous les membres présents ont approuvé cette décision. Toutes les lettres de démission sont toujours en possession du Maire qui ne les a pas transmises en préfecture.

Ce choix de rester en poste est reproché et contesté par Monsieur GAUGAIN.

### **TRAVAUX RUE DE GIEZ/CHEMIN DE ROYAUMONT**

L'accord de subvention nous a été attribué, nous avons mandaté notre cabinet habituel STUR, représenté par Madame LEPROUX pour lancer les appels d'offres pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de la chaussée ainsi que la création du parking. Dès réception des projets, une réunion d'information sera faite auprès des riverains.

Actuellement la SAUR réalise des travaux à ses frais sur ces deux rues pour le changement des canalisations d'alimentation de l'eau.

### **RAPPORT D'ACTIVITE DE TRI OR**

Le rapport est consultable à la mairie

### **RAPPORT D'ACTIVITE DU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE**

Le rapport est consultable à la mairie

### **RAPPORT D'ACTIVITES DU CIAS**

Le rapport est joint au dossier du conseil municipal

## **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Chaque année et conformément à la législation en vigueur, le rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'assainissement (RPQS) a été présenté par le SICTEUB.

Pour chaque commune ayant transféré la compétence de l'assainissement, le maire présente au conseil municipal ce rapport, consultable en mairie.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver ce rapport

Approuvé à l'unanimité

### **DIA**

B181, B182, B1401

B1279, B1280

B1029, B1073

B1062

A1074, 1082, 1071, 1072 et 1079

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### *RAPPORT DE LA COMMISSION CENTRE D'ACTION SOCIALE*

Rapporteur : Marie-Laure SAVY

Une réunion a eu lieu le 21 septembre

Retour sur la sortie des anciens le 2 septembre à Beauvais et sur l'auberge espagnole du 2 octobre.

La remise des colis aura lieu le 18 décembre, et la galette du CCAS le 8 janvier 2023.

#### *RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION/CULTURE/INFORMATION*

Rapporteur : Marie-Laure SAVY

Une réunion a eu lieu le 1 Octobre 2022

Les vœux du maire auront lieu le 7 janvier 2023.

Panneau lumineux : deux nouveaux devis reçus, la commission va se réunir pour évaluer le coût.

Nouvelle réunion à planifier rapidement pour l'organisation des vœux et le prochain journal municipal

#### *RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS*

Rapporteur : Valerie JEOFFROY

Soirée ados pour Halloween le 31 octobre 2022.

Sortie jeunes à planifier avant Noël (Laser Game ou bowling, l'activité n'est pas encore choisie)

Pour ces deux événements, un budget est accordé par le maire.

#### *RAPPORT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT*

Rapporteur : Patrick VINCENT

1 seule réponse au devis sur 4 demandes pour l'aménagement du talus SNCF à l'entrée de Seugy.

Rond-point à l'entrée de Seugy : la date butoir pour la réponse a été dépassée, le maire s'est rendu auprès du responsable de la DDE, ce dernier a demandé à ce que le rond-point soit nettoyé, ce qui a été fait. Projet en stand-by, à revoir au printemps.

Monsieur BLANCHARD interpelle avec virulence Monsieur VINCENT sur le délai pour l'obtention des devis qu'il trouve trop long.

Monsieur GAUGAIN fait remarquer que le dossier d'aménagement du talus n'avance pas assez vite alors qu'il a été ouvert depuis un an.

Monsieur VINCENT leur répond qu'il relance régulièrement les sociétés mais qu'il ne peut pas passer ses journées à cela.

## DIVERS

Monsieur GAUGAIN interpelle les élues féminines et leur reproche de suivre systématiquement la majorité, et de ne pas connaître le son de leur voix. Madame BACCAN lui répond que si le sujet ne pose pas de problèmes ou de questions, elle n'a pas besoin de s'exprimer.

Le maire fait remarquer que les élues viennent très régulièrement à la mairie pour voir les dossiers et faire le point avec le maire quand cela est nécessaire, ce qui n'est pas le cas de Monsieur GAUGAIN depuis plusieurs mois.

Fin de la séance à 22h15

Jacques ALATI,  
Le Maire

